

DECISION DU COORDONNATEUR EN DATE DU 15 DÉCEMBRE 2025

Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP et coordonnateur du groupement de commandes,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

- Vu la convention de groupement de commandes du 04 août 2020, visée en Préfecture le 05 août 2020 ;

- Vu la délibération du 28 mai 2020 par laquelle Monsieur le Maire a reçu délégation de pouvoir par le Conseil Municipal, visée en Préfecture le 03 juin 2020 ;

- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02 juin 2020 ;

- Vu l'accord cadre multi attributaires 2024240253 notifié le 3 septembre 2024 aux sociétés DAVAGNIER, LACOSTE et PICHON pour les fournitures scolaires et travaux manuels et fourniture de jeux et jouets éducatifs pour les écoles publiques et les différents services. - lot n°3 - Jeux et jouets éducatifs

- Vu l'article R. 2194-1 du Code de la Commande Publique, autorisant la modification des marchés en cours d'exécution ;

- Vu l'article 14 - « Clause de réexamen » du Cahier des Clauses Administratives Particulières de l'accord-cadre ;

- Vu le besoin présenté par le service d'augmenter le montant du marché afin de pouvoir répondre à un besoin urgent;

- Considérant que cette modification doit être actée par voie d'avenant.

DECIDONS

ARTICLE 1 :

Il est conclu un avenant n°1 à l'accord-cadre multi attributaires 2024240253 notifié le 3 septembre 2024 aux sociétés DAVAGNIER, LACOSTE et PICHON pour les fournitures scolaires et travaux manuels et fourniture de jeux et jouets éducatifs pour les écoles publiques et les différents services. - lot n°3 - Jeux et jouets éducatifs, augmentant le montant du marché de 4 000 € HT (4 800 € TTC)soit une augmentation de 10 % du montant total du lot de l'accord cadre.

ARTICLE 2 :

Nouvelle incidence financière de l'avenant N°1 sur le lot 3:

- montant initial HT ; 40 000 €
- montant de l'avenant HT : 4 000 €
- nouveau montant HT : 44 000 €
- nouveau montant TTC : 52 800 €

Cette avenant augmente d'autant la répartition pour la Ville de Gap (19 500 € HT au lieu de 15 500 € HT).

Le reste sans changement.

ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

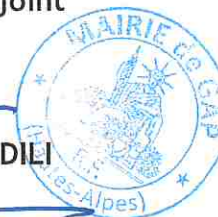
ARTICLE 4 :

Monsieur le Directeur Général vie sociale et Monsieur le Directeur de l'éducation sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 15 DÉCEMBRE 2025

Le Maire-Adjoint


Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le : 16/12/25
Publié ou notifié le :

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2025_12_681
Objet :	accord cadre multi attributaires □2024240253 notifié le 3 septembre 2024 aux sociétés DAVAGNIER, LACOSTE et PICHON pour les fournitures scolaires et travaux manuels et fourniture de jeux et jouets éducatifs pour les écoles publiques et les différents services. - lot n°3 ? Jeux et jouets éducatifs
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-12-15 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20251215-D2025_12_681-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20251215-D2025_12_681-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_18046.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20251215-D2025_12_681-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	59.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 décembre 2025 à 15h33min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 décembre 2025 à 15h43min50s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 décembre 2025 à 15h44min47s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	16 décembre 2025 à 15h44min59s	Reçu par le MI le 2025-12-16

